

Souveraineté La Solution inc.

Le résultat de la panique

Selon un grand quotidien, le gouvernement libéral de Jean Charest avec son ministre de l'immigration en tête, veulent faire une charte de la laïcité pour le Québec.

Un gouvernement d'allégeance fédéraliste sait très bien et en connaissance de cause que tout immigrant confondu est entré en sol canadien par les ambassades du Canada. Tout immigrant qui se sentira irrité par la charte du Québec, va invoquer la Charte des droits et libertés du Canada parce celle-ci prime sur celle du Québec. Les avocats vont faire de l'argent avec les québécois, tout simplement parce que le fédéral oblige le Québec à fournir à tout immigrant qui s'installe sur son territoire une carte d'assurance santé, un gîte temporaire, de la nourriture, des vêtements et de l'aide social. Cette charte va être incomplète et sa base va être erronée tout comme la loi sur l'immigration. Les immigrants irrités vont faire appel à l'aide sociale pour défrayer le coût de leurs avocats. Le parti libéral a dans tout cela calmé tous les québécois, et espère le retour de l'électorat qui a quitté le parti, avec la bénédiction du fédéral, lui qui a le dernier mot.

Le DGE Québec, qui fait la liste électorale, se base sur les noms de la carte d'assurance santé qui ne fait de distinction entre les personnes qui ont ou non le droit de vote. On se rappellera que les libéraux à l'élection de 1998 dans le comté d'Anjou, ont acheté des votes à \$10.00 et il y a des gens qui ont voté 24 fois, en prenant sans doute des noms sur la liste électorale. Trois mois après cette tricherie du parti libéral, le comté de Westmount versa dans la caisse du parti plus d'un demi million de dollars, et nous les québécois avons payé une facture juridique de \$290377.14.
Finissons-en avec ces conneries.

Solutions

- 1- L'indépendance le soir d'une élection générale, où un gouvernement souverainiste aurait remporté majoritairement.
- 2- Un vote dans notre Assemblée Nationale au moment opportun sur l'indépendance par un gouvernement souverainiste minoritaire lors de son premier mandat.
- 3- Déclaration automatique de l'indépendance dans notre Assemblée Nationale, advenant la déclaration par le fédéral d'une élection dans un comté en sol québécois ou une générale.
- 4- Le Québec deviendra automatiquement indépendant à la fin du premier mandat d'un gouvernement minoritaire ou à la déclaration d'une élection générale.

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier

